



Surendettement apres une baisse de revnus

Par **podan**, le **05/01/2010 à 16:27**

Bonjour,
Suite a une baisse très importante de nos revenus du au départ en retraite, quelle
sont les conséquences d'un dépôt de dossier a la Banque de France ?
Merci

Par **jeetendra**, le **05/01/2010 à 19:57**

[fluo]UDAF des Landes[/fluo]
2, rue Dulaurier
40003 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. :
05 58 06 80 40
Bonjour, prenez contact avec l'Association UDAF à Mont De Marsan, ils
tiennent des permanences juridiques en matière de surendettement et vous renseigneront
efficacement, bonne année 2010 à vous.